

LA C^{IE} THÉÂTRALE BONS JOURS ENSEMBLE
présente

Le Prénom

de Matthieu Delaporte et Alexandre De La Patellière

SAMEDI 23 SEPTEMBRE - 16H00

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE - 15H00

RÉSERVATION 02 98 69 32 95



8€

Le Clédérois
Kleider Kleider
Mairie de Cléder

Etat Civil

Naissances :

Louka FLOCH TANGUY, le 27 juillet 2023

Léna AZOU, le 2 août 2023

Louane QUÉRÉ, le 9 août 2023

Décès :

Marcel ABJEAN, le 8 août 2023

Yvon GUILLOU, le 31 août 2023

Claire ILY épouse VELLY, le 4 septembre 2023

Bibliothèque

Dans le cadre de la mise en réseau des médiathèques de Haut Léon Communauté, la bibliothèque fermera ses portes du **samedi 23 Septembre au lundi 16 Octobre**.

Forum des Associations

Le forum des Associations aura lieu le dimanche 10 septembre, de 9h30 à 12h30 à la salle Kan Ar Mor. Démonstrations et inscriptions + stand secrétariat.

Renseignements au 02 98 69 32 95

Théâtre de l'Évasion

Le théâtre de l'Évasion recherche, pour son nouveau spectacle, 2 femmes et 2 hommes entre 30 et 45 ans. Contact : Jean-Yves DESMOTS 06 37 96 39 61

Le centre de loisirs recrute !

Le service enfance-jeunesse de la mairie de Cléder recherche pour son accueil de loisirs :

1 animateur•trice pour les mercredis et les vacances scolaires à compter de septembre 2023.

BAFA ou équivalent, expérience dans l'animation souhaitée, permis B

+ d'infos au 07.62.48.62.58

candidature (CV et lettre de motivation) par mail à l'adresse : alsh@cléder.fr

Informations paroissiales

Dimanche 17 septembre, messe à 9h30 à Cléder

Mairie

La mairie fermera ses portes à midi, le mercredi 20 septembre. Merci de votre compréhension.

Urbanisme

Permis de construire accordé :

M. et Mme LE GALL Jean-Luc - rue de Kermargar - Edification d'une annexe à l'habitation.

Permis d'aménager accordé :

SARL TREDOM - rue des Hortensias - création d'un lotissement comprenant 17 lots à bâtir.

Repas du Cas

Offert aux Clédérois de 70 ans et plus dans l'année, il sera servi à l'Espace Kan Ar Mor le mercredi 18 octobre, à midi.

Inscriptions à faire impérativement **avant le 11 octobre** à la mairie ou au 02 98 69 36 20.

Théâtre à la salle Kan Ar Mor

Théâtre à la salle Kan Ar Mor, samedi 23 septembre à 16h00 et dimanche 24 septembre 15h00La Compagnie théâtrale Bons jours ensemble présente « **Le prénom** », une comédie de Matthieu Delaporte et Alexandre De La Patellière, mise en scène par Antoine Fondrier.

Vincent la quarantaine triomphante, va être papa pour la première fois. Invité chez Elizabeth sa sœur et Pierre son beau-frère. Il y retrouve Claude un ami d'enfance. En attendant Anne, sa jeune épouse éternellement en retard, on le presse de questions sur sa future paternité dans la bonne humeur générale. Mais quand on demande à Vincent s'il a déjà choisi un prénom pour l'enfant à naître, sa réponse plonge la famille dans le chaos.

La Compagnie théâtrale Bons Jours Ensemble, fidèle à Cléder depuis des années est la seule à avoir eu les droits à ce jour pour jouer cette œuvre en France.

Ils en parlent :

Véritable triomphe au Théâtre Edouard VII, le Prénom a reçu six nominations aux Molières, ne manquez pas cette pièce incontournable qui offre "un vrai divertissement intelligent et jubilatoire" (*PARISCOPE*)

Dans la veine du dîner de cons ; à se tordre intelligemment de rire 5 (Le Figaro)

Informations pratiques

Mairie : 02 98 69 40 09

(ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - fermeture à 16h30 le vendredi - samedi matin de 9h00 à 12h00)

mairie@ville-cléder.fr

Services techniques : 02 98 69 42 69

Maison des Associations : 02 98 69 32 95

Police Municipale : 02 98 69 36 27

Bibliothèque : 02 98 19 57 66

(ouverte le mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 10h00 à 12h00 et le mercredi, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)

Haut Léon Communauté : 02 98 69 10 44

Maison France Services : 02 98 69 44 54

Office du tourisme : 02 98 69 43 01

Service Environnement : 0 800 220 574

Déchetterie de Kergoal : 02 98 19 54 67

(ouverte le lundi de 13h30 à 17h15 et du mardi au samedi, de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h45)

Crèche Halte-Garderie : 02 98 24 35 75

Assistante sociale : 02 98 68 07 72

C.L.I.C. : 02 98 63 00 19

Secours catholique : 06 38 64 63 26

ALDS (aide et soin à domicile) : 02 98 69 49 60

contact@alds.una29.fr

EHPAD Mestioal : 02 98 69 45 08

Centre médical : 02 98 69 01 02

Urgence : appeler le 15

Gendarmerie : appeler le 17

Pompiers : appeler le 18

Pharmacie : appeler le 32-37

Infirmières :

- Cabinet TREMELET : 06.80.26.37.97

- Cabinet INIZAN, GRALL, CAROFF, BERNARD : 02.98.69.45.09

- Cabinet TANGUY : 06.95.64.53.65

- Cabinet CREACH : 06.33.85.69.97

Kinésithérapeutes :

- Cabinet MENEZ : 02 98 19 57 71

- Cabinet LE ROY : 02 98 69 41 24

- Cabinet TREMELET : 02 98 69 49 92

Taxi :

- PERON 06.62.09.50.29 - 02.98.19.48.84

- LE PORS : 02.98.67.00.00 - 02.98.69.31.55

Ambulance : Etoile bleue, St-Pol-de-Léon,

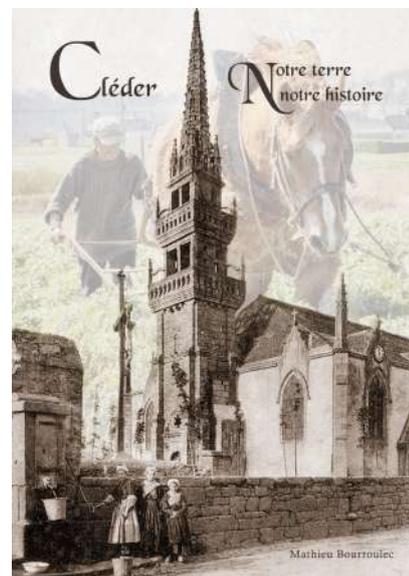
Plouescat : 02.98.19.15.15

Mathieu Bourroulec, passionné d'histoire locale, a voulu, par la rédaction de son premier ouvrage « Cléder, notre terre, notre histoire » mieux connaître ses racines et mettre en valeur les richesses passées et présentes de sa commune.

Cet ouvrage est le résultat de plusieurs années de recherches et de rencontres avec des dizaines de Clédérois et Clédéroises ayant eu la gentillesse de témoigner.

Venez commander votre livre le samedi 16 septembre, de 10h à 13h et de 14h à 18h à la Maison des Associations.

Exposition de photos grand format des Chikolodenn de Cléder



Récit du dernier Paris-Brest-Paris à vélo pour Gérard Habasque

réalisé en 84 heures 21 minutes et 33 secondes. Souffrance pendant le trajet retour à cause des orages et plaisir à l'arrivée à Rambouillet

Marathonien dans l'âme et coureur de l'extrême, le Clédérois de l'ECUM a parcouru dernièrement deux Transe-Gaule et des ultramarathons de 1000 km en Espagne et dans le Sud de la France. Cette fois il a relevé un nouveau défi et à participé pour la deuxième fois au Paris-Brest-Paris, à vélo, après sa première en 2015

Le Paris-Brest-Paris, créé en 1891 était à l'origine, une course organisée tous les 10 ans. En 1931, l'épreuve a, pour la première fois été organisée par l'Audax Club Parisien. Elle reste une course, jusqu'en 1951, associée à une randonnée. Elle se mue, ensuite, exclusivement en randonnée à allure libre. Depuis 1971, elle est organisée tous les quatre ans.

Il s'agit de LA référence absolue des épreuves de longue distance. Grâce à de très nombreux bénévoles, qui s'étalent sur tout le parcours, pour assurer le ravitaillement, le repos ou l'ambiance (musique, animations...) la participation est, depuis la fin des années 70, en constante augmentation. Evidemment, beaucoup de cyclos ont envie de rentrer, de plein pied, dans la légende des cycles, en participant à l'épreuve. Or, 1 200 km et 10 000 m de dénivelé, cela ne s'improvise pas. Les hommes (et les femmes) ainsi que les machines ont besoin d'être éprouvées. Il importe de monter en puissance, d'aligner les kilomètres et les heures d'effort, pour être apte à s'engager.



Pour prendre le départ, il importe d'avoir terminé un 200 km, un 300 km, un 400 km, un 600 km et, le cas échéant un 1 000 km, l'année du Paris-Brest-Paris... Et le plus possible, l'année précédente.

Pourquoi le gâteau s'appelle un Paris-Brest ? La forme ronde qu'il donna à sa pâtisserie était un clin d'œil aux roues des bicyclettes. Cet entremet sera baptisé " Paris-Brest " en hommage à la course cycliste

PERMANENCES DES ÉLUS

Finances-Economie Roger GUILLOU, le mardi matin (sur rendez-vous)

Affaire Sociales-Solidarité Nadine PLUCHON, le vendredi matin de 10h à 12h

Travaux-Sécurité Eric LE DUFF, sur rendez-vous

Enfance-Jeunesse Marlène ILHEU, le jeudi de 15h à 17h (sur rendez-vous)

Environnement-Mer-tourisme Grégory HELLIO, le samedi matin (sur rendez-vous)

Vie Locale Rachel BOUTOUILLER, le vendredi de 14h à 16h ou le samedi matin de 10h30 à 12h (sur rendez-vous)

Sports Olivier LE BIHAN, le samedi matin (sur rendez-vous)

Permanence des élus de « Cléder Autrement » sur rendez-vous au 06 68 32 85 80.

Prochain parution du Clédérois le 6 octobre (dépôt des articles pour le vendredi 29/09)

Association Art Floral

L'assemblée générale aura lieu **le 12 septembre, à 14h30 à la salle Béchu de Créach Oalec**. Inscriptions sur place.

Association Yoga & Santé

Rentrée de l'association Yoga & Santé : reprise des cours le lundi 11 septembre à 17h, à l'Espace Glenmor (derrière l'étude notariale)

Hatha-yoga doux ou Yin Yoga : le lundi de 17h à 18h15
Hatha-Yoga (avancés) ou Yoga Vinyasa (dynamique) : le lundi de 18h30 à 19h45.

Enseignante certifiée de l'Ecole Française Yoga de Paris Cotisation au trimestre ou au cours. Adhésion obligatoire à l'association. Renseignements : 06 87 27 66 83 ou par mail : mpsa@netcourrier.com

Marche solidaire

Les équipes locales du Secours Catholique de la Baie du Kernic et de St Pol de Léon organisent une **marche solidaire**, le **dimanche 17 septembre**, autour de Carantec et de l'île Callot.

Rendez-vous à partir de 13h30 au Foyer pour tous près de l'EHPAD de Kerlizou à Carantec, pour un départ à 14h. Trois circuits proposés : 10km, 7km et 4km. Inscription sur place : 5€. Collation offerte à tous. Marche ouverte à tous. Venez nombreux !

Malle aux vêtements : boutique solidaire

Les bénévoles du Secours Catholique vous accueillent tous les samedis de 9h30 à 11h30, Espace Glenmor (au-dessus de l'office notarial). **Vente à petits prix de vêtements de seconde main, de 0 à 14 ans, chaussures, vêtements de sport. Grand choix pour la rentrée.** Matériel bébé : lit parapluie, table à langer. **Ouvert à tous.** Contact : 06 38 64 63 26

Epicerie solidaire

L'échoppe solidaire sera présente le **20 septembre, de 18h45 à 19h45 sur la Place Charles de Gaulle (proche de la Mairie)** Renseignements : ateliers-desparcours@gmail.com

Asp Respecte du Léon

Le GEFE, **Groupe d'Entraide des Familles Endeuillées**, est proposé par les accompagnants bénévoles de l'ASP - Respecte du Léon afin de répondre aux besoins des personnes concernées de cheminer dans le processus de deuil. Avec le groupe en support, vous serez accueilli, respecté et écouté dans la confidentialité. La prochaine rencontre aura lieu à **Lesneven le Jeudi 14 septembre 2023**

Inscription à l'ASP-Respecte du Léon au : 06.04.09.57.99

Diharz

L'association DIHARZ remercie tous ceux qui ont participé au succès de la Cléder Race du 16 juillet. Les retours des participants sont très positifs. Nous remercions tout particulièrement les associations partenaires : la SNSM, pêche pagaie en baie du Kernig, l'amicale des plaisanciers de Kerfissien, l'ECUM, loisirs seniors clédérois et tous les bénévoles qui ont rendu cette manifestation possible par leur investissement. Place aux JO pour l'été 2024. L'association Diharz réfléchit à l'organisation d'une nouvelle édition début juillet 2025. Bonne rentrée à tous !

La Maison des Familles

La Maison des Familles de Haut-Léon Communauté dévoile son programme d'animations pour cette rentrée.

La grande nouveauté : **les mercredis des parents !**

La Maison des Familles propose des animations exclusivement dédiées aux parents, sans leurs enfants. L'objectif est de leur offrir la possibilité de s'adonner à une activité loisirs pour couper du quotidien, en pensant à soi Véritable bouffée d'oxygène, ces instants sont bénéfiques pour les parents, mais aussi pour l'enfant. Sorties, randonnée touristique, activités ludiques et sportives, moment bien-être...

Au programme :

- Mercredi 13 septembre : sortie kayak à Crozon avec exploration des grottes de Morgat ;
- Mercredi 20 septembre : sortie accrocher à Plougonvelin ;
- Mercredi 4 octobre : randonnée et restaurant sur les sentiers de Perros Guirrec ;
- Mercredi 11 octobre : après-midi surf à Santec ;
- Mercredi 8 novembre : après-midi thalasso à Roscoff ;
- Mercredi 22 novembre : soirée « apéro party » à Morlaix.

Seul(e), en couple ou entre amis, laissez-vous porter ! Ces animations, gratuites, sont ouvertes à tous, dans la limite des places disponibles.

Inscrivez-vous en ligne : <https://my.weezevent.com/maison-des-familles> Par ailleurs, les brunchs des parents feront leur retour en octobre. Deux dates à noter dans les agendas : jeudi 12 octobre et jeudi 7 décembre

Vas-Y Activités physiques

La commune de **Cléder** et le dispositif « Vas-Y de la Fondation ILDYS proposent des séances d'activités physiques gratuites pour deux groupes de huit personnes à partir de 60 ans. Dans la bonne humeur ! Le but est de montrer que l'activité physique est à la portée de chacun selon ses capacités et permet de prendre du plaisir. Elle permet aussi un moment d'échanges, de conseils adaptés et de convivialité. Alexia Coz, éducatrice d'Activité Physique Adaptée de la Maison Sport Santé du Centre Hospitalier des Pays de Morlaix, partenaire du dispositif Vas-Y, animera ces programmes de huit séances, **le jeudi, de 14h00 à 15h30, « Vas-Y franko »** pour les personnes désireuses de s'engager dans une activité dynamique.

Ou de 15h45 à 16h45, « Vas-Y mollo » pour les personnes désireuses de s'engager dans une activité physique plus modérée.

Chacune des activités aura lieu **les jeudis 28 septembre - 5, 12, 19, 26 octobre - 9, 16 et 23 novembre 2023, à la salle du premier étage de la Maison des associations de Cléder.**

Merci de s'inscrire auprès de la **mairie de Cléder au 02 98 69 40 09** à l'une ou l'autre des activités.

► **Le dispositif Vas-Y est soutenu par la Conférence des Financeurs du Finistère.**

Fête de Classe « année 1973 »

Une réunion a été organisée pour proposer des activités de la journée (Lazer game ou bowling à Morlaix) et de la soirée (Poun ar Barres ou l'Optimist) Les dates retenues sont le 28 octobre ou le 4 novembre .

Une dernière réunion préparatoire sera organisée **le vendredi 15 septembre à 20h au bar « Les Embruns »** pour valider la date et le programme. Venez nombreux !

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS



Salle Kan Ar Mor
9H30 à 12H30



Rens : 02.98.69.32.95

CLÉDER
SALLE KAN-AR-MOR

LOTO BINGO
ANIMÉ PAR RACHEL

SAMEDI 16 SEPTEMBRE - 20H00
(OUVERTURE DES PORTES À 16H)

4000€ de lots
dont 1500€ en bons d'achats

TV / robot ménager / home-cinéma
et de nombreux autres lots ...

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE
ORGANISÉ PAR LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE / MAIRIE DE CLÉDER

RECHERCHE

L'Ecole Saint-Joseph de Cléder recherche des bénévoles pour l'aide aux devoirs les lundis et jeudis de 16h45 à 17h30

Renseignements : Stéphanie Sulmont
stephanie.sulmont@e-c.bzh

France services
Haut-Léon Communauté

LES ATELIERS NUMERIQUES



Retrouvez le programme des ateliers sur www.hautleoncommunaute.bzh

Haut-Léon Communauté

EN PARTENARIAT AVEC



Vivage VERS LE Futur!

MOBILITÉS RURALES : alternatives à la voiture individuelle

Ciné-débat
Organisé par Haut-Léon Communauté
15 SEPTEMBRE à 20h
Entrée gratuite
Cinéma Le Majestic - Saint-Pol de Léon



Une question, un besoin ?
Hélène HOSTIOU, Assistante Sociale,
est à votre écoute, lors de ses permanences.

Une permanence à lieu les lundis :
Le matin les 4 et 18 septembre
L'après-midi du 25 septembre
Pour prendre RDV
02 98 43 44 93
D'autres permanences ont également lieu,
n'hésitez pas à nous contacter.

Maison des Services
1 Rue de Ploouacat
29233 CLÉDER

SALLE KAN AR MOR

8€

LA C^e THÉÂTRALE BONS JOURS ENSEMBLE PRÉSENTE

Le Prénom

DE MATTHIEU DELAPORTE ET ALEXANDRE DE LA PATELLIÈRE

★★★

SAMEDI 23 SEPTEMBRE À 16H00
DIMANCHE 24 SEPTEMBRE À 15H00

RÉSERVATION 02 98 69 32 95

Après-midi récréative

INTERGÉNÉRATIONNELLE

LE DIMANCHE 1ER OCTOBRE 2023

A LA SALLE KAN AR MOR

De 14h à 18h
Apportez vos jeux !

Goûter offert (crêpes & boissons chaudes)

OUVERT À TOUS
SUR INSCRIPTIONS À LA MAISON DES ASSOCIATIONS
AU 02 98 69 32 95 AVANT LE 27 SEPTEMBRE

Organisé par le CCAS de Cléder

LA MAISON DES FAMILLES VOUS INVITE AUX

GRATUIT

MERCREDIS Des parents

13 SEPTEMBRE CROZON
20 SEPTEMBRE PLOUGONVELIN
4 OCTOBRE FERROS GUIRECC
11 OCTOBRE SANTEC

8 NOVEMBRE ROSCOFF
22 NOVEMBRE MORLAIX

Animations : Kayak, Acro-rocher, Rando & resto, Surf, Thalasso, Gypsy party

INSCRIPTIONS EN LIGNE À PARTIR DU 11 AOÛT

ANIMATIONS GRATUITES RÉSERVÉES AUX PARENTS - SEUL, EN COUPLE OU ENFIS PENSEZ À VOUS INSCRIRE (PLACES LIMITÉES)

Haut-Léon Communauté (HLC) assure la collecte et le traitement des déchets des 14 communes du territoire. Aujourd'hui les enjeux environnementaux requièrent des objectifs ambitieux qu'il nous faut mettre en œuvre afin, notamment, de maîtriser les coûts de collecte et de traitement des déchets, mais aussi d'assurer un environnement sain aux générations futures.

Car collecter les déchets coûte cher et coûtera de plus en plus cher. Pour maîtriser les coûts de traitement des déchets en constante hausse, nous devons réduire notre production d'ordures ménagères et augmenter nos performances de tri, en triant plus et mieux. Le recyclage des emballages ménagers permet d'économiser des matières premières, de diminuer le volume des déchets à incinérer. Il est nécessaire d'intensifier nos efforts de tri pour augmenter la part des déchets valorisés.

Pour poursuivre les efforts déjà engagés, harmoniser la collecte des déchets sur l'ensemble des communes et améliorer le service de proximité, Haut-Léon Communauté déploie progressivement depuis 2017 un nouveau mode de collecte des déchets sur le territoire.

Ce dispositif a déjà donné des résultats très encourageants. Il a permis de diminuer le poids des ordures ménagères tout en rendant le tri des déchets plus simple et efficient. En 2023, l'harmonisation de la collecte des déchets se poursuit sur le territoire de HLC, et notamment sur la commune de Cléder.

En quoi consiste ce nouveau mode de collecte des déchets ?

Ce nouveau service consistera à équiper chaque foyer, éloigné des colonnes enterrées, de 2 conteneurs :

- Un bac à couvercle bordeaux pour les ordures ménagères en sac,
- Un second à couvercle jaune pour les emballages et papiers recyclables : il recevra, en vrac et en mélange, les emballages plastiques et métalliques, les cartonnettes et les papiers. Tous ces emballages devront être vides et non imbriqués.

La collecte du verre sera maintenue en apport volontaire dans les colonnes existantes.

Ce nouveau mode de collecte permettra à la population de pratiquer plus facilement et quotidiennement le tri des déchets et rendra la collecte sélective partout plus efficiente.

Il est à noter que les points d'apport volontaire existants seront à disposition des habitants pour pallier au surplus occasionnel de déchets générés à certaines périodes de l'année. Une carte des points de tri existants sur Cléder sera téléchargeable sur les sites internet www.hautleoncommunaute.bzh et www.cleder.fr

Tous les foyers seront-ils équipés de de conteneurs individuels ?

Maintien de certains quartiers en apport volontaire

Des colonnes ou bornes de tri destinées aux ordures ménagères, aux emballages et papiers recyclables et au verre ont été ou seront implantées sur 12 sites à Cléder : **Camping de Poulennou, camping de Roguennic, Cité des Jonquilles, Espace 2000, Kerfissien, Kerlissien, Lavillo, les Amiets, la Chapelle, Place Ashburton, parking du cimetière, parking du Super U.**

Les foyers situés à proximité de ces points, pour lesquels un investissement important a été ou sera réalisé, ne seront pas concernés par la collecte en porte à porte. Ils devront déposer leurs déchets dans les points d'apport listés ci-dessus.

Une information sera distribuée courant septembre dans la boîte aux lettres des habitations concernées.

Retrait des conteneurs : Des permanences sous forme de drive

Chaque foyer concerné par la collecte en porte-à-porte est invité à venir retirer ses 2 conteneurs lors des permanences organisées au **hangar situé au 21 rue de Kermargar à Cléder (en face de l'école Per Jakez Hélias)** :

- **Mercredi 4 octobre (de 9h à 12h et de 13h30 à 17h),**
- **Vendredi 6 octobre (de 9h à 12h et de 13h30 à 17h),**
- **Samedi 7 octobre (uniquement le matin, de 9h à 12h),**
- **Lundi 9 octobre (de 9h à 12h et de 13h30 à 17h),**
- **Mercredi 11 octobre (uniquement l'après-midi, de 13h30 à 17h),**
- **Vendredi 13 octobre (uniquement le matin, de 9h à 12h),**
- **Samedi 14 octobre (uniquement le matin, de 9h à 12h).**

Important : chaque représentant du foyer **devra apporter un justificatif de domicile de moins de 2 mois avec l'adresse de l'habitation concernée** par le porte-à-porte.

Sans justificatif, les conteneurs ne seront pas remis.

Le retrait se fera sous forme de drive :

Inutile de descendre de voiture, un circuit sera mis en place :

- Un accueil pour présenter votre justificatif
- Une zone pour le chargement de vos bacs dans le véhicule, par les agents communautaires

Il est aussi demandé aux usagers de venir avec **un véhicule préparé** à recevoir les conteneurs : coffre vide, sièges abaissés. A l'occasion de ces permanences, les agents de HLC distribueront également un mémo-tri et un calendrier de collecte.

En cas d'indisponibilité, il est recommandé de s'arranger avec son entourage ou ses voisins pour venir chercher les conteneurs. Dans ce cas, n'oubliez pas de remettre votre justificatif de domicile à la personne qui viendra retirer les bacs pour vous.

Les anciens conteneurs ordures ménagères ne pourront plus être présentés à la collecte.

Ils seront à ramener à l'occasion des permanences (sauf ceux à couvercle bordeaux). Toutefois, les personnes qui souhaitent conserver leur ancien bac (pour les recycler en récupérateur d'eau ou autre) pourront les garder gracieusement.

Je suis professionnel(le) : suis-je concerné(e)?

Vous êtes un professionnel (le) ? merci de prendre contact au 0800.220.574 (appel gratuit) ou par mail à ambassadeurdechets@hlc.bzh afin de déterminer les volumes nécessaires à votre activité.

Démarrage de la collecte alternée par le ramassage des emballages et papiers recyclables (bacs jaunes)

La nouvelle collecte débutera les **lundi 16** et/ou **jeudi 19 octobre (selon le jour de collecte habituel dans votre quartier)** par la collecte des conteneurs jaunes, et la semaine suivante les conteneurs bordeaux. Chaque conteneur sera ainsi collecté en alternance tous les 15 jours, le lundi et/ou le jeudi.

Il est demandé de rassembler les conteneurs aux points de regroupement habituels, la veille du jour de collecte. De nouveaux points seront matérialisés progressivement dans le cadre du déploiement.

A noter que tous les conteneurs collectifs à ordures ménagères seront progressivement retirés du domaine public dès le **lundi 9 octobre**. A compter de cette date, il est demandé aux habitants de ne plus les utiliser. Il est aussi rappelé que déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique en dehors des contenants, peut faire l'objet de poursuites.

[Vous avez des questions sur la nouvelle collecte ?!](#)

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de www.hautleoncommunaute.bzh pour prendre connaissance des informations et de la « **foire aux questions » relatives à ce nouveau dispositif.**



**SCANNEZ LE QR CODE
POUR ACCÉDER AUX
INFORMATIONS**

CONTACT Service déchets de Haut-Léon Communauté - Ty Korn 29250 Plougoulm Tél. : 0.800.220.574

